



**La Communauté de communes de la Veyle**  
située à 8 km de Mâcon, 30 km de Bourg-en-Bresse et proche de Lyon et  
Villefranche-sur-Saône - 18 communes - 22 000 habitants - 88 agents

recherche :

**Un(e) animateur(trice) Relais assistantes maternelles (H / F)  
CDD pour remplacement congé maladie du 30 avril à fin juin 2018**

**Missions**

- Organisation et animation des temps collectifs pour les assistantes maternelles du territoire et les enfants qu'elles accueillent
- Organisation des permanences administratives pour les futurs parents qui se renseignent, les parents employeurs, les assistantes maternelles, les candidates à l'agrément
- Organisation des soirées d'information pour les assistantes maternelles et parents
- Lien avec les partenaires (puéricultrices du secteur, autres RAM, ...)
- Gestion du fonctionnement du relais assistantes maternelles

**Qualifications et expérience requises**

- Diplôme d'un niveau égal ou supérieur au bac +2 dans le domaine de l'accueil de la petite enfance ou du travail social : éducateur de jeunes enfants, puéricultrice, infirmière, travailleur social (assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, animateur socioculturel, psychomotricien, psychologue...)

**Compétences requises**

- Expérience professionnelle confirmée dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants ou du travail social
- Connaissance des techniques d'animation notamment de groupes d'adultes, connaissance du jeune enfant
- Maîtrise des outils informatiques de bureautique

**Capacités personnelles requises**

- Capacités d'animation
- Sens du service public
- Qualités relationnelles, rédactionnelles et d'organisation
- Rigueur, disponibilité, autonomie, intégrité

- Permis B et véhicule personnel car déplacements fréquents sur le territoire intercommunal

### **Informations complémentaires**

#### **Conditions / horaires :**

Travail à temps complet (35h) ou non complet (28h) réparti sur Grièges et Vonnas

Travail sous la coordination de la directrice des services petite enfance

Contraintes : Souplesse dans les horaires en cas de nécessité

Rémunération sur la grille de la fonction publique territoriale

CDD pour remplacement de congé maladie du 30 avril jusqu'à fin juin – renouvellement éventuel en fonction des congés maladie pour 14h hebdo à Vonnas

**Lieu d'affectation :** Grièges et Vonnas jusqu'à fin juin – uniquement Vonnas si reconduction dès juillet

#### **Candidature (CV, lettre de motivation) à adresser avant le 20 avril 2018 à :**

Communauté de Communes de la Veyle  
Monsieur Christophe GREFFET, Président  
63 Grande rue  
01290 PONT-DE-VEYLE  
[accueil@cc-laveyle.fr](mailto:accueil@cc-laveyle.fr)

Entretiens de recrutement prévus les 26 et 27 avril

#### **Informations sur le poste :**

Renseignements techniques : Stéphanie SERMONAT – 03.85.31.74.69.

Renseignements administratifs : Céline ALAPLANTIVE – 03.85.23.90.16.